

Capsule d'informations

Association des Sauvaginaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Les Associations de sauvaginaires, saviez-vous?

Saviez-vous qu'il y a 4 associations de sauvaginaires au Québec? Celle du **Saguenay-Lac-Saint-Jean**, celle de la **grande région de Québec**, celle du **Lac St-Pierre** et celle de la rive **nord de Montréal**. L'Association des Sauvaginaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean compte 550 membres et entreprend sa **vingt-huitième année**. Les associations de sauvaginaires ont toutes comme but de représenter et défendre les intérêts de l'ensemble des chasseurs de sauvagine du Québec.

L'Association des Sauvaginaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean compte **15 participations à l'Atlantic Flyway Council*** depuis 1996. C'est le congrès qui a lieu chaque année dans un état américain ou canadien à la fin février, pendant lequel **Canada et États-Unis s'entendent sur la réglementation pour la chasse aux oiseaux migrateurs**. Plusieurs associations sont solidaires de cette participation et contribuent au financement du voyage.

L'Association des Sauvaginaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean représente les chasseurs de sauvagine à la Table de concertation fédérale pour la gestion des oiseaux migrateurs, à la Table faune du Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans différents comités des MRC et municipalités de la région.

La réglementation, ça ne tombe pas du ciel!

Pourquoi avons-nous un quota de 10 bernaches du 1^{er} au 25 septembre, pourquoi avons-nous une présaison de bernaches? Ce sont les Associations de sauvaginaires qui l'ont négocié à la Table de concertation. Ce ne sont que 2 exemples parmi bien d'autres. Les chasseurs de sauvagine ont des représentants qui travaillent pour eux, négocient pour eux, consacrent des dizaines d'heures pour conserver nos acquis, favoriser la relève, améliorer notre sort. Mais **les Associations de sauvaginaires ont besoin de vous les chasseurs**. Chaque membre ajouté aux associations améliore notre position, motive nos bénévoles, contribue à notre autofinancement.

En février 2019, 2 bénévoles de l'Association des sauvaginaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont sacrifié une semaine de vacances de chasse pour se rendre en Caroline du Nord et assister à l'Atlantic Flyway Council. 4 jours de transport en voiture, 3 jours de réunion où on apprend tout ce qui s'en vient dans la réglementation pour la chasse à la sauvagine en Amérique du Nord. **Qu'elles sont les nouveautés aux États-Unis qu'on pourrait demander au Québec, quels sont les changements qui peuvent nous affecter, etc.** Le voyage a coûté 3,000\$ financé par les Associations et la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs ainsi qu'une aide de 1000\$ du ministre des Forêts, de la faune et des parcs du Québec. C'est ainsi **renseigné** que nous pouvons participer à la **gestion de nos intérêts comme chasseurs**.

Michel Bouchard, directeur général
Association des Sauvaginaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean

* Une concertation pour la **gestion des oiseaux migrateurs Canada-États-Unis** est établie entre les 2 pays, ce à quoi sert le Conseil de la voie migratoire de l'Atlantique (l'Atlantic Flyway Council). Les 19 états de l'Est des États-Unis ainsi que le **Québec**, l'Ontario et les provinces maritimes sont représentés à l'AFC. Toute la réglementation implantée dans les deux pays est issue de ce Conseil. Ainsi, les intérêts des deux pays y sont représentés aux bénéfices totaux des pays, sans l'un ou l'autre n'impose quoi que ce soit à l'autre.